



Pensionnat indien St. Philip's construit en 1927 et démolit dans les années 1960. Archives provinciales de la Saskatchewan, Roland A. Pinsonneault, HPI/R-A25317.



Témoignage de Grant Severight, survivant interviewé dans le cadre de l'exposition *Que sont les enfants devenus?* de la Fondation autochtone de l'espoir. « L'expérience en soi dissociait les enfants du noyau familial, de la chaleur et de la bienveillance qu'ils y trouvaient. » [TRADUCTION]



Pensionnat St. Philip's, v. 1928. Archives des Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, M5/03.



Jeunes filles au travail dans la cuisine, pensionnat St. Philip's, vers 1935. Archives des Missionnaires Oblates de Saint-Boniface, M5/14.



Les élèves de 7^e année de l'école catholique élémentaire St. Luke, à Saskatoon, ont participé à un Projet du Cœur en 2013. Ils ont écrit plusieurs lettres touchantes aux survivants de Beauval, St. Michael's, Thunderchild, Gordon et St. Philip's. « Nous sommes désolés de ce que vous avez vécu, lit-on par exemple dans la lettre ci-contre. Nous espérons que vous allez bien. Rappelez-vous que nous vous aimons et que vous êtes importants à nos yeux. Alors, n'abandonnez pas. Notre génération va tout faire pour que cela ne se reproduise jamais. » [TRADUCTION]

PENSIONNAT INDIEN ST

Il y a différentes inscriptions pour les écoles de l'Église catholique romaine à proximité de Kamsack dans la réserve de la Première Nation de Keeseekoose, sur le territoire du Traité n° 4, mais elles font référence à la même institution. L'école de la mission du Fort Pelly est établie par le révérend père Jules Decorby en 1895 sur le chemin du Fort Pelly, environ deux milles (3,22 kilomètres) à l'ouest du futur site de la mission St. Philip's.¹ Le gouvernement commence à lui verser une subvention par élève en 1905. L'école ferme ses portes en 1913 en raison du mauvais état de santé de son deuxième directeur, le père Ruelle, ainsi que du manque d'inscriptions et de la décrépidité du bâtiment. Le deuxième pensionnat St. Philip's (1928 – 1969) est construit en 1927. À son apogée, au cours de l'année scolaire 1964–1965, il compte 132 pensionnaires.

Supervision inadéquate. En 1909, « un agent fédéral des Indiens rapporte que des jeunes filles sortent furtivement du pensionnat pour aller rencontrer de jeunes hommes des réserves de Key et Keeseekoose. Il laisse entendre que les "dames de la localité" qui ont pris la relève des Sœurs qui travaillaient au pensionnat auparavant n'ont aucune expérience du travail avec des élèves et "laissent les enfants faire essentiellement ce qu'ils veulent..." Le

gouvernement fédéral réplique que le directeur est responsable de la discipline au pensionnat et qu'il devrait se montrer plus vigilant à la suite des récents changements de personnel.² »

Sérvices. En 1911, alors qu'il est ivre, le directeur adjoint menace le personnel et les élèves avec une carabine, affirmant qu'il va tirer sur certains d'entre eux. Lorsque le gouvernement fédéral demande des explications du directeur, J. DeCorby, celui-ci remet sa démission et, peu de temps après, le directeur adjoint en question (le père Ruelle) devient directeur.³

En mai 1965, à la suite d'un rapport de l'infirmière à la direction du pensionnat, le superviseur régional des Affaires indiennes, K. Kerr, renvoie le surveillant des garçons, Ralph Jubinville⁴ pour avoir puni sept garçons en leur infligeant des « brûlures sur les bras et »⁵ le cou au moyen d'un briquet. Selon Andrew Quewezance, un ancien du pensionnat, il y avait neuf ans que cet homme était à l'emploi de l'établissement quand la direction de l'école

² [SPR-001936; SPR-001937; SPR-001938]. Fort Pelly, NCTR summary, p. 3 [TRADUCTION].

³ [SPR-000062; SPR-001943; SPR-001945; SPR-000063; SPR-001947]. Fort Pelly NCTR summary, p. 4.

⁴ Une messagerie en ligne indique que Ralph Jubinville était marié à Helen Nanowin, une infirmière catholique des Premières Nations de Pine Falls au Manitoba, qui est morte de froid en 1965 près de Kamsack, un an ou deux après avoir épousé Ralph. Leur seul enfant, Mark, est mort noyé à Edmonton en 1973, à environ 11 ans (<http://boards.ancestry.ca/thread.aspx?mv=flat&m=216&p=localities.northam.canada.saskatchewan.kamsack>)

⁵ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 2, de 1939 à 2000*, volume 1, p. 498.

l'a fait mettre à la porte, après avoir questionné les élèves au sujet des cicatrices qu'ils avaient sur les bras et appris qu'il s'agissait de marques de brûlures laissées par un briquet allumé.⁶ Le directeur, le père Turenne, qui venait d'entrer en poste, était en effet d'avis que « ces incidents révél[ai]ent un signe de sadisme chez cet homme » [avait recommandé son renvoi].⁷ Bien que les Affaires indiennes signalent les actions de Jubinville au détachement local de la Gendarmerie royale à l'époque, celle-ci ne prend pas d'autres mesures. Des plaintes d'anciens élèves mènent cependant la police à rouvrir l'affaire dans les années 1990. Selon la Gendarmerie royale, Jubinville a été reconnu coupable de trois chefs de voies de fait avec lésion et condamné à verser 500 \$ dans chaque cas.⁸

Décès d'un élève. Le 4 juin 1965, trois garçons s'enfuient du pensionnat. « L'un d'eux, Alfred Whitehawk, meurt en essayant de traverser la rivière Assiniboine. Le directeur déclare qu'il aurait "besoin de l'aide de la GRC pour ramener à l'école les autres garçons encore en fugue" »,⁹ car il trouve que « les gens ne coopèrent pas

⁶ Miller, J. R. (1996). *Shingwauk's Vision : A History of Native Residential Schools*, (p. 510).

⁷ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 2, de 1939 à 2000*, volume 1, p. 498.

⁸ CVR, *Pensionnats du Canada : Enfants disparus et lieux de sépulture non marqués*, volume 4, p. 113.

⁹ CVR, *Pensionnats du Canada : L'histoire, partie 2, de 1939 à 2000*, volume 1, p. 384.



She Didn't Just Survive. She Thrived. Elaine Durocher & Vancouver's Downtown Eastside Women's Centre

Still courtesy of TELUS

Elaine Durocher : « Dès que nous sommes entrées dans le pensionnat, les abus ont immédiatement commencé. Nous avons été déshabillées, amenées dans un dortoir, déshabillées. Nos cheveux ont été vaporisés... Ils nous ont mis des chaussures à lacets. Je le sais parce que mes pieds me faisaient mal. Ils nous ont mis des robes. Et ils nous ont ainsi préparées. Nous étions toujours en train de prier, nous étions toujours à genoux. On nous a dit que nous étions des petites sauvages stupides, et qu'ils devaient nous éduquer. » (Les survivants s'expriment, p. 44)

« L'école servait à nous discipliner, à nous enseigner, à nous battre, à nous violer, à nous molester, mais je n'ai reçu aucune éducation. Je savais comment m'enfuir. Je savais comment manipuler. Une fois que j'ai compris que je pouvais obtenir de l'argent en échange d'attouchements, et cela peut sembler mauvais, mais une fois que j'ai compris que je pouvais toucher le pénis d'un homme pour obtenir une récompense, cela a donné le ton pour mon arrivée à l'adolescence; je pouvais faire des passes comme prostituée. C'est ce que le pensionnat m'a appris. Il m'a appris comment mentir, comment manipuler, comment échanger des faveurs sexuelles pour de l'argent, des repas, ou quoi que ce soit d'autre. (Les survivants s'expriment, p. 126)



Récits d'anciens élèves

En plaidant pour un pensionnat dans la réserve de Keeseekoose [...], le missionnaire catholique J. Decorby informe le premier ministre, Sir Wilfrid Laurier, en 1899 que « les enfants de la réserve ne peuvent plus être envoyés dans les écoles industrielles. Un grand nombre d'entre eux y ont déjà été envoyés. Bien que l'on ait pris soin de n'envoyer que les enfants qui semblaient en bonne santé, tous sont décédés à l'exception d'une des fillettes ». J. Decorby promet que si le gouvernement construit un pensionnat catholique dans la réserve, celui-ci « n'accueillera qu'un petit nombre d'enfants » et « qu'ils seront renvoyés chez eux aux premiers symptômes de la maladie ». (*The History, Part 1: Origins to 1939*, volume 1, p. 395 [TRADUCTION]).



Helen Quewezance sait, elle aussi, vaincre l'adversité. Son récit atteste sa résistance et sa force d'âme. Séquence réalisée par Trevor Sutter.



T. PHILIP'S (FORT PELLY)

pour retrouver ces garçons. Je ne peux pas faire faire des recherches dans les réserves, qui sont trop grandes, se plaint-il, surtout lorsque les gens cachent les enfants et prétendent ne pas savoir où ils sont.¹⁰ On peut s'imaginer la situation lamentable qui régnait au pensionnat pour que des élèves soient prêts à mettre leur vie en péril afin de s'en échapper et que les parents aident les enfants à se cacher des autorités scolaires.

Châtiments. « En mai 1965, le ministère des Affaires indiennes commande une enquête à propos d'allégations selon lesquelles on aurait coupé les cheveux [d'élèves] comme punition pour s'être enfuis. [D]es instructions sont données pour faire cesser cette pratique immédiatement. Une partie de l'enquête est sous forme de révision des dossiers de l'école. » Le superviseur des Affaires indiennes, K. Kerr, et le directeur, le père Turenne, « ne trouvent pas de copie de la réglementation des Affaires indiennes concernant la discipline ». ¹¹

Abus sexuels. Martin Houston, reconnu coupable d'infractions sexuelles en 1962 pour des agressions sexuelles commises à Grollier Hall, à Inuvik (T.-N.-O.), est surveillant des jeunes garçons au pensionnat St. Philip's pendant l'année scolaire

1958–1959. Lors de sa déclaration de culpabilité en 1962, il se voit imposer une peine d'une durée indéterminée et est incarcéré dans un pénitencier fédéral pendant neuf ans, avant d'être mis en liberté en 1971. En 2002, il est reconnu coupable d'autres abus sexuels commis alors qu'il était à Grollier Hall. Son ordination en 1990 a courroucé d'anciens élèves qu'il a agressés.¹²

Risque d'incendie. En juillet 1955, le directeur en poste, Raymond Beauregard, « envoie un message télégraphique en urgence à Ottawa [...], avertissant qu'à cause d'un problème "crucial" que présentent les conduites d'eau du pensionnat, un "danger d'incendie existe". Un inspecteur du gouvernement de la Saskatchewan signale en novembre [...] que le "système d'alarme est complètement hors d'usage et les sorties de secours ne sont absolument pas balisées. Les tuyaux en place fuient sérieusement et le robinet, une fois ouvert, ne se referme pas ensuite."¹³ »

Selon un rapport d'inspection produit en 1968, le pensionnat représente alors un « risque d'incendie et une menace potentielle pour la vie des enfants qui y demeurent encore ». ¹⁴

Le directeur, le père Turenne, « déclare que des

¹² Struzik, E. (May 11, 2002). School counselor convicted of sex abuse now working as Catholic priest. *Edmonton Journal*, Canadian Press

¹³ CVR, *Pensionnats du Canada: L'histoire, partie 2, de 1939 à 2000*, volume 1, p. 342.

¹⁴ *ibid.*, p. 365.

élèves essaient de mettre le feu à l'établissement deux jours de suite au printemps de l'année 1968. Un jour, trois filles mettent le feu à une boîte de carton dans leur dortoir. Deux d'entre elles vont ensuite se coucher, pendant que la troisième appelle la surveillante. Le directeur précise que l'une des enfants qui a mis le feu est « très profondément perturbée ». L'incendie est rapidement circonscrit et ne cause pas de dommages. Le lendemain, une fille met le feu à un drap dans la buanderie.¹⁵ Les dortoirs du pensionnat sont finalement « jugés irréparables [dans le courant de la même année] et, l'année suivante, la résidence est fermée »¹⁶.

Projet de commémoration. En 2012, « avec l'appui de la Première nation [sic] Keeseekoose, le conseil de l'école St. Phillips [sic] a commémoré l'épisode des pensionnats indiens avec un projet en trois parties, soit la cueillette des témoignages sous format vidéo et audio, dans la langue maternelle des élèves de St. Phillips, l'érection d'un monument et de plaques commémoratives [...] visible[s] depuis le pensionnat St. Phillips et diverses activités de sensibilisation de la communauté et du grand public aux séquelles qu'ont laissées les pensionnats indiens sur ces élèves¹⁷ ».

¹⁵ *ibid.*, p. 360.

¹⁶ *ibid.*, p. 206.

¹⁷ <https://www.aadnc-aandc.gc.ca/eng/1370974253896/1370974471675#sk> [TRADUCTION].

¹⁰ *ibid.*, p. 384.

¹¹ *ibid.*, p. 432.